



BUREAU SYNDICAL

PROCES-VERBAL

Séance du 4 octobre 2022

SOMMAIRE

SEANCE ET ORDRE DU JOUR	2
OUVERTURE DE SEANCE	2
ORDRE DU JOUR	2
DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.....	2
APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE	2
RAPPORTS PRESENTÉS	2
QUESTIONS DIVERSES	5
ANNEXES - Délibérations	6

SEANCE ET ORDRE DU JOUR

L'An deux mille vingt-deux, le 4 octobre, à 17 heures, le bureau syndical du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie, dûment convoqué en date du 27 septembre 2022, s'est réuni au 4^{ème} étage du SDES, à la Motte-Servolex, sous la présidence de Monsieur Michel DYEN.

Étaient présents : Chantal MARTIN et Béatrice SANTAIS, Yves BERTHIER, Roger BLANC-COQUAND, Michel DYEN, Jean-Claude RAFFIN, Serge TICHKIEWITCH et Alain ZOCCOLO.

Étaient absents ou excusés : Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Serge DAL BIANCO, Christian RAUCAZ et Jean-Marc VIAL.

Assistaient également à la réunion :
Nathalie LAUGIER, Cindy MARLIN et Jean-Elie MOMMESSIN.

Membres en exercice : 13
Présents : 8
Représentés par mandat : 0

Président de séance : Monsieur Michel DYEN, Président du SDES.

OUVERTURE DE SEANCE

Le Président ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR

Le Président donne connaissance de l'ordre du jour :

BS 7-1-2022	Audits énergétiques des bâtiments communaux : participations financières
BS 7-2-2022	Travaux d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage des communes : participations financières
BS 7-3-2022	Travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES : programme provisoire 2022
BS 7-4-2022	Contrôles techniques d'ouvrages : attribution accord-cadre - Rapport des offres déposé sur table

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Chantal MARTIN est élue secrétaire de séance. Madame Nathalie LAUGIER est élue secrétaire auxiliaire de séance (assiste à la séance mais sans participer aux délibérations).

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Michel DYEN, propose d'adopter le procès-verbal du bureau du 13 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORTS PRESENTÉS

Audits énergétiques des bâtiments communaux : participations financières

Michel DYEN précise que les communes ont bien utilisé ce marché à hauteur de 280 000 € TTC. Il sera proposé de le relancer au Comité Syndical ce soir car les montants maximums prévus seront bientôt atteints.

Le comité syndical du 29 juin 2021 a validé le principe de participations financières pour la réalisation d'audits énergétiques du patrimoine bâti des communes adhérentes du SDES, réalisés à l'initiative des communes sous leur propre maîtrise d'ouvrage ou sous celle du SDES.

Ces participations sont éligibles aux seules communes adhérentes, à l'exception de celles > 2 000 habitants n'ayant pas pris de délibération concordante à celle du SDES concernant la répartition des recettes issues de la TCCFE (équivalent du coefficient 3,5 conservé par le SDES et équivalent du coefficient 5 reversé à la commune).

De plus, le SDES étant lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ACTEE II SEQUOIA organisé par la FNCCR, plus particulièrement pour le territoire des agglomérations de Grand Lac et Grand Chambéry, ce programme peut financer des audits énergétiques pour le compte des communes de ces territoires afin de les aider dans leurs actions de maîtrise de l'énergie.

Aussi, il convient que le présent bureau syndical analyse et valide ou non le dossier présenté en annexe au présent rapport, à savoir :

- ▶ 1 dossier réalisé sous MOA du SDES, représentant dès lors un engagement budgétaire global de 2074,80 € TTC avec un reste à charge final pour le SDES de 864,50 €, tel que présenté dans le tableau n° 1 de l'annexe jointe au présent rapport.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le bureau syndical est invité à :

- ▶ **Approuver le dossier listé dans les tableaux annexés au présent rapport ;**
- ▶ **Autoriser Monsieur le Président, à signer avec la commune concernée la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage spécifique, valant convention financière, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des prestations ;**
- ▶ **Autoriser Monsieur le Président à signer les avenants éventuels associés à la convention précitée, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des prestations afférentes ;**
- ▶ **Autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations, à prendre toutes décisions concernant l'attribution, l'exécution et la signature des marchés subséquents afférents ;**
- ▶ **Autoriser l'engagement budgétaire du dossier sous MOA du SDES, sur la base des montants mentionnés dans le tableau n°1 annexé au présent rapport.**

Le rapport est soumis au vote par Michel DYEN.

Adopté à l'unanimité.

Travaux d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage des communes : participations financières

Michel DYEN indique que les travaux d'éclairage public engagés depuis le début d'année par les collectivités représentent presque 2 millions d'euros et que ce jour 4 nouveaux dossiers sont présentés. Les aides du SDES sont un levier pour les actions de rénovation de l'éclairage public et économie d'énergie.

Les comités syndicaux des 14 juin et 4 octobre 2016 ont validé le principe de la participation financière du SDES aux travaux d'amélioration énergétique de l'éclairage public réalisés à l'initiative des communes et de leurs structures intercommunales de rattachement, tant en rénovation qu'en création et ce, à compter du second semestre 2016.

Ces participations sont éligibles aux seuls travaux contribuant aux économies d'énergie dans ce domaine : fourniture et pose de luminaires performants, fourniture et pose d'horloges astronomiques...

Pour les dossiers présentés au présent bureau syndical, les modalités de constitution et de dépose des dossiers ainsi que les participations financières, sont celles définies par le comité syndical du 15 février 2022 confirmées par le dernier comité syndical du 14 juin 2022.

Aussi, il convient que le présent bureau syndical analyse et valide ou non les 4 nouveaux dossiers notés A VALIDER.

Ces 4 dossiers listés dans le tableau annexé au présent rapport, représentent une participation financière potentielle maximum de 36 930 €.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le bureau syndical est invité à :

- ▶ **Approuver les 4 dossiers notés A VALIDER et affichés dans le tableau annexé au présent rapport ;**
- ▶ **Autoriser les engagements budgétaires des 4 nouveaux dossiers sur la base des montants maximum mentionnés dans le tableau financier annexé au présent rapport, soit une participation financière maximum globale de 36 930 € ;**
- ▶ **Donner délégation à Monsieur le Président pour notifier la participation financière du SDES aux maîtres d'ouvrages concernés.**

Travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES : programme provisoire 2022

Pour les travaux d'enfouissement de réseaux, Michel DYEN indique que le SDES pilote depuis le début d'année une enveloppe d'opérations à hauteur de 6 800 000 € TTC, y compris les 4 nouvelles opérations et 2 compléments de dossiers présentés ce jour.

Le SDES assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité (réseau DP) à la demande des collectivités intéressées, avec convention spécifique à chaque opération, afin que celui-ci assure simultanément la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public et le génie civil des réseaux de télécommunication sur le périmètre considéré.

Les modalités techniques, juridiques et financières de réalisation des prestations et travaux sont précisées dans la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage et son annexe financière afférente à chaque opération.

4 nouvelles opérations ont été enregistrées. Il convient que le présent bureau syndical les valide ou non :

- ▶ **Villard Léger**, Secteur Villard Mougins, allée des Grands Jardins, réseau BT (150 ml) ;
- ▶ **Thoiry**, RD 206 – Tranche 1, réseau BT (350 ml) ;
- ▶ **Esserts-Blay**, Secteur Mairie église, réseau BT (1 200 ml) ;
- ▶ **Yenne**, Rue de la Curiaz, réseau BT (600 ml) ;

De plus, 2 opérations déjà validées antérieurement, nécessitent des compléments budgétaires suite au résultat de l'appel d'offres afférent ou à des modifications en cours d'opération. Il convient que le bureau syndical les valide ou non :

- ▶ **Chambéry**, rue Marceau, réseau BT (200 ml) ;
- ▶ **Val Cenis**, Bramans rue des Diligences, réseau BT (460 ml) ;

Les éléments détaillés, notamment financiers, spécifiques aux opérations ci-dessus, sont présentés dans le tableau annexé au présent rapport.

Compte tenu de ces éléments, le bureau syndical est invité à :

- ▶ **Approuver le programme provisoire 2022 de travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES aux conditions financières mentionnées dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport ;**
- ▶ **Autoriser Monsieur le Président à signer les conventions spécifiques à chaque opération avec chaque collectivité concernée, à savoir soit la convention financière, soit la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public et/ou le génie civil des réseaux de télécommunication valant convention financière ;**
- ▶ **Autoriser Monsieur le Président à signer les avenants respectifs éventuels associés aux conventions précitées, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des travaux afférents ;**
- ▶ **Autoriser les engagements budgétaires des 4 opérations concernées par le présent rapport, ainsi que ceux complémentaires des 2 opérations concernées sur la base des montants maximum mentionnés dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport, étant précisé que le montant définitif des dépenses correspondra à la réalité des prestations et travaux réalisés ;**
- ▶ **Autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations, à prendre toutes décisions concernant l'attribution, l'exécution et la signature des marchés afférents, ainsi qu'à signer les avenants de transfert de contrats d'études et/ou de travaux pour les dossiers concernés, et ce dans la limite maximale des montants estimatifs indiqués dans le tableau financier prévisionnel annexé au présent rapport.**

Contrôles techniques d'ouvrages : attribution de l'accord-cadre

Lors de sa séance du 12 avril 2022, le bureau syndical a autorisé le lancement d'une consultation pour la réalisation de contrôles techniques sous la forme d'un accord-cadre à bons de commandes.

Aussi, une consultation en MAPA (marché à procédure adaptée) a été lancée le 17 mai 2022 pour la passation d'un accord-cadre à bons de commandes, limité à 1 titulaire par lot.

Le marché est alloué comme suit :

- ▶ Lot A - Contrôle technique d'ouvrages du réseau de distribution publique d'électricité et d'éclairage public,

- ▶ Lot B - Contrôle des opérations de rénovation des bâtiments dans le cadre du dispositif CEE,
- ▶ Lot C - Contrôle technique des ouvrages dans le cadre d'opérations de construction.

A la suite, le bureau syndical du SDES qui s'est réuni le 5 juillet 2022, a décidé de déclarer sans suite le lot B au motif que la note globale obtenue respectivement par chacun des soumissionnaires ne respectait pas les conditions d'attribution définies au règlement de consultation, à savoir une note globale supérieure ou égale à 70/100.

Aussi, une nouvelle consultation pour le lot B uniquement, a été lancée le 02 août avec un retour des offres pour le 22 septembre 2022.

Les critères de jugement des offres et les pondérations associées sont les suivants :

- ▶ Valeur technique : 60 % ;
- ▶ Prix des prestations : 40 %.

Le candidat placé en tête du classement, sous réserve qu'il obtienne une note globale égale ou supérieure à 70/100, est déclaré titulaire de l'accord-cadre pour le lot considéré.

Le rapport des offres est déposé sur table en séance.

Cindy MARLIN expose qu'il s'agit d'un accord-cadre pour des missions de contrôle pour lequel les lots A et C ont déjà été attribués au cours de l'été. Le lot B a été déclaré sans suite. Ce dernier concerne les contrôles dans le cadre des dispositifs des CEE pour vérifier que les travaux ont été réalisés selon les règles de l'art et selon les conditions demandées par les CEE.

Une seule offre a été reçue, celle de l'APAVE SUDEUROPE. Une modification a été apportée au marché pour ajouter au bordereau de prix des coefficients minorateurs, pour le cas de plusieurs contrôles sur un même bâtiment (exemple : 2 contrôles sur le même bâtiment, réduction de 0,8 ou 3 contrôles sur le même bâtiment, réduction de 0,6).

Jean-Claude RAFFIN demande s'il s'agit d'un des candidats qui avait déjà soumissionné. Cindy MARLIN confirme ce point.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le bureau syndical est invité à :

- ▶ **Attribuer l'accord-cadre pour la réalisation de contrôles, référencé SDES 2022-001-B, au candidat suivant : APAVE SUDEUROPE ;**
- ▶ **Autoriser le Président à signer l'accord-cadre avec l'entreprise précitée et mentionnée dans le rapport d'analyse des offres distribué en séance ;**
- ▶ **Donner délégation au Président pour exécuter ledit accord-cadre et prendre toutes les décisions concernant son exécution : émission de bons de commandes, certificats de paiement...**

Le rapport est soumis au vote par Michel DYEN.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Les prochaines instances auront lieu :

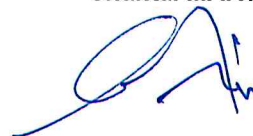
- Mardi 8 novembre 2022 : 14h30 bureau syndical
- Mardi 13 décembre 2022 : 17h bureau syndical et 18h comité syndical

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'Assemblée et lève la séance à 17h30.

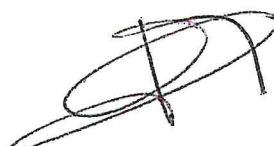
La secrétaire auxiliaire de séance,
Nathalie LAUGIER



Le secrétaire de séance
Chantal MARTIN



Le Président
Michel DYEN



ANNEXES - Délibérations



Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 073-257302232-20221004-DELIB_BS_7_1_22-DE

SDES, territoire d'énergie Savoie
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Extrait

Du registre des délibérations du **bureau syndical**

Délibération n° BS 7-1-2022

Objet :

**Audits énergétiques des
bâtiments communaux :
participations financières**

Membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Présents prenant part à
la délibération : 8

Date de la convocation :

27 septembre 2022

Nota :

Le Président certifie que cette
délibération sera mise à disposition
sur le site du SDES en octobre
2022.

Séance du 4 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 4 octobre 2022 à 17 h,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du
SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale,
sous la présidence de Michel DYEN, Président.

Étaient présents : Chantal MARTIN et Béatrice SANTAIS,
Yves BERTHIER, Roger BLANC-COQUAND, Michel DYEN,
Jean-Claude RAFFIN, Serge TICHKIEWITCH et Alain
ZOCCOLO.

Étaient excusés : Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER,
Serge DAL BIANCO, Christian RAUCAZ et Jean-Marc VIAL.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents ayant pris part à la délibération :

- ▶ ***D'approuver le dossier listé dans les tableaux annexés à la présente délibération ;***
- ▶ ***D'autoriser Monsieur le Président, à signer avec la commune concernée la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage spécifique, valant convention financière, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des prestations ;***
- ▶ ***D'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants respectifs éventuels associés à la convention précitée, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des prestations afférentes ;***
- ▶ ***D'autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations, à prendre toutes décisions concernant l'attribution, l'exécution et la signature des marchés subséquents afférents ;***
- ▶ ***D'autoriser l'engagement budgétaire de ce dossier sous MOA du SDES, sur la base des montants mentionnés dans le tableau n°1 annexé à la présente délibération.***

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES,
Michel DYEN

Annexe délibération BS 7-1-2022

1- Audits énergétiques des bâtiments communaux sous MOA SDES: participations financières 2022

Réf dossier	Commune	Nom du bâtiment	Informations générales				Synthèse financière					
			Type d'étude	Surface en m2	Date demande	Type MOA	Coût audit HT estimé	Engagements budgétaires SDES TTC	Participation SEQOIA (SDES)	Participation SDES	Participation autres financements	Reste à charge communal HT (*)
22001 AUDIT	La Bridoire	Groupe scolaire	STS (1) + Décret tertiaire	2745	20 oct 2021	SDES	4 380,00	5 256,00			2 190,00	2 190,00
22002 AUDIT	Domessin	Ecole Élémentaire	STS + Décret tertiaire	1138	20 oct 2021	SDES	3 600,33	4 320,40			1 800,17	1 800,17
22003 AUDIT	Domessin	Ecole Maternelle	STD (2) + Décret tertiaire	1196	20 oct 2021	SDES	5 258,33	6 310,00			2 629,17	2 629,17
22004 AUDIT	Saint-Jean de Chevelu	Ecole	STS	963	20 oct 2021	SDES	2 515,33	3 018,40			1 257,67	1 257,67
22005 AUDIT	SIVU du Flon (TRAIZE)	Ecole	STS	415	20 oct 2021	SDES	2 030,33	2 436,40			1 015,17	1 015,17
22006 AUDIT	Billième	Ecole	STS	318	20 oct 2021	SDES	2 030,33	2 436,40			1 015,17	1 015,17
22007 AUDIT	Jonjeux	Ecole	STS	<250	20 oct 2021	SDES	1 723,33	2 068,00			861,67	861,67
22008 AUDIT	Saint Genix les Villages	Ecole Maternelle	STD + Décret tertiaire	1407	20 oct 2021	SDES	4 577,00	5 492,40			2 288,50	2 288,50
22009 AUDIT	Saint Genix les Villages	Salle des fêtes	STD + Décret tertiaire	1712	20 oct 2021	SDES	4 577,00	5 492,40			2 288,50	2 288,50
22010 AUDIT	Billième	Pétiscolaire	STS	200	20 oct 2021	SDES	1 723,33	2 068,00		861,67	861,67	861,67
22011 AUDIT	Belmont-Tramonet	Mairie	STS	<250	20 oct 2021	SDES	1 723,33	2 068,00		861,67	861,67	861,67
22012 AUDIT	Belmont-Tramonet	Salle polyvalente	STS	300	20 oct 2021	SDES	2 030,33	2 436,40		1 015,17	1 015,17	1 015,17
22013 AUDIT	Belmont-Tramonet	Ancienne Ecole	STS	280	20 oct 2021	SDES	2 030,33	2 436,40		1 015,17	1 015,17	1 015,17
22014 AUDIT	Belmont-Tramonet	Ancienne Ecole	STS	275	20 oct 2021	SDES	2 030,33	2 436,40		1 015,17	1 015,17	1 015,17
22015 AUDIT	Novalaise	Logements communaux	STS	255	20 oct 2021	SDES	2 030,33	2 436,40		1 015,17	1 015,17	1 015,17
22016 AUDIT	Yenne	Mairie	STS	410	20 oct 2021	SDES	2 030,33	2 436,40		1 015,17	1 015,17	1 015,17
22017 AUDIT	Yenne	Salle polyvalente	STS	410	20 oct 2021	SDES	2 030,33	2 436,40		1 015,17	1 015,17	1 015,17
22018 AUDIT	Ecole Maternelle	Ecole	STS	965	20 oct 2021	SDES	2 515,33	3 018,40		1 257,67	1 257,67	1 257,67
22019 AUDIT	Saint Paul sur Yenne	Ecole	STS	410	20 oct 2021	SDES	2 515,33	3 018,40		1 257,67	1 257,67	1 257,67
22020 AUDIT	Saint Béron	Mairie	STS	850	20 oct 2021	SDES	2 030,00	2 436,00		1 015,00	1 015,00	1 015,00
22021 AUDIT	Saint Béron	Mairie	STS	700	20 oct 2021	SDES	2 515,00	3 018,00		1 257,50	1 257,50	1 257,50
22022 AUDIT	Loisieux	Logements communaux	STS	256	20 oct 2021	SDES	2 030,00	2 436,00		1 015,00	1 015,00	1 015,00
22023 AUDIT	Ruffieux	Logements communaux CCAS	STS	300	09 déc 2021	SDES	2 030,00	2 436,00		1 015,00	1 015,00	1 015,00
22024 AUDIT	Saint-Vial	Salle polyvalente	STD	300	08 mars 2022	SDES	2 890,00	3 568,00		1 495,00	1 495,00	1 495,00
22025 AUDIT	Saint-Vial	Mairie	STS	300	08 mars 2022	SDES	2 030,00	2 436,00		1 015,00	1 015,00	1 015,00
22026 AUDIT	Saint-Vial	Salle polyvalente-Mairie-Ecole-Bibliothèque	STD	400	08 mars 2022	SDES	2 030,00	2 436,00		1 015,00	1 015,00	1 015,00
22027 AUDIT	Grésy-sur-Aix	Ancienne école	Année DT	1200	08 mars 2022	SDES	450,00	540,00		225,00	225,00	225,00
22028 AUDIT	Grésy-sur-Aix	Ecole maternelle	Année DT	1130	28 mars 2022	SDES	450,00	540,00		225,00	225,00	225,00
22029 AUDIT	Grésy-sur-Aix	Année DT	Année DT	1630	28 mars 2022	SDES	450,00	540,00		225,00	225,00	225,00
22030 AUDIT	Grésy-sur-Aix	Année DT	Année DT	2300	28 mars 2022	SDES	450,00	540,00		225,00	225,00	225,00
22031 AUDIT	Grésy-sur-Aix	Ecole élémentaire + bibliothèque + animado	Année DT	3580	28 mars 2022	SDES	450,00	540,00		225,00	225,00	225,00
22032 AUDIT	Grésy-sur-Aix	Centre omnisports + restaurant scolaire + pelle enfance	Année DT	1100	28 mars 2022	SDES	450,00	540,00		225,00	225,00	225,00
22033 AUDIT	Grésy-sur-Aix	CTM	Année DT	1100	28 mars 2022	SDES	450,00	540,00		225,00	225,00	225,00
22034 AUDIT	Barby	Crèche	STS	278	13 déc 2021	SDES	1 729,00	2 074,80	864,50		432,25	432,25
22035 AUDIT	Barby	Centre de Loisirs Les Mouettes	STS	626	13 déc 2021	SDES	2 144,31	2 573,17	1 072,16		536,08	536,08
22036 AUDIT	Barby	La Mairie	STS	910	13 déc 2021	SDES	2 144,31	2 573,17	1 072,16		536,08	536,08
22037 AUDIT	Charles-les-Eaux	La Maison médicale	STS	385	13 déc 2021	SDES	1 729,00	2 074,80	864,50		432,25	432,25
22038 AUDIT	Charles-les-Eaux	Cinéma municipal	STD	500	06 avr 2022	SDES	2 560,00	3 068,00	1 275,00		637,50	637,50
22039 AUDIT	Modane	Ecole maternelle Paul Bert + logements	STD + Décret tertiaire	2850	10 juin 2022	SDES	5 200,00	6 240,00	2 285,00		548,00	548,00
22040 AUDIT	Modane	ECAL	STD + Décret tertiaire	1000	10 juin 2022	SDES	4 500,00	5 400,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22041 AUDIT	Avrieux	Ecole / Mairie	STD + Décret tertiaire	1500	08 juin 2022	SDES	4 500,00	5 400,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22042 AUDIT	Avrieux	Salle polyvalente	STD + Décret tertiaire	820	08 juin 2022	SDES	3 900,00	4 680,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22043 AUDIT	Avrieux	Bâtiment boulangerie	STD + Décret tertiaire	1019	08 juin 2022	SDES	3 500,00	4 200,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22044 AUDIT	Aussais	Salle des fêtes + sapeurs pompiers	STD + Décret tertiaire	600	14 avr 2022	SDES	3 500,00	4 200,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22045 AUDIT	CC Porte de Maurienne	Gymnase intercommunal d'Aiguebelle	STD + Décret tertiaire	1343	11 avr 2022	SDES	5 200,00	6 240,00	2 285,00		548,00	548,00
22046 AUDIT	CC Porte de Maurienne	Ecole maternelle	STD + Décret tertiaire	2377	13 juin 2022	SDES	4 500,00	5 400,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22047 AUDIT	Saint-Michel-de-Maurienne	Ecole primaire	STD + Décret tertiaire	1953	13 juin 2022	SDES	4 500,00	5 400,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22048 AUDIT	Saint-Michel-de-Maurienne	Gymnase 1 (ancien)	STD + Décret tertiaire	4545	13 juin 2022	SDES	5 200,00	6 240,00	2 285,00		548,00	548,00
22049 AUDIT	Saint-Michel-de-Maurienne	Gymnase 2 (plus récent)	STD + Décret tertiaire	2052	13 juin 2022	SDES	4 250,00	5 100,00	2 125,00		1 062,50	1 062,50
22050 AUDIT	Saint-Michel-de-Maurienne	Piscine	STD + Décret tertiaire	2713	13 juin 2022	SDES	4 250,00	5 100,00	2 125,00		1 062,50	1 062,50
22051 AUDIT	Val-Cenis	Ecole + gymnase + logements - Lansiebourg	STD + Décret tertiaire	852	23 mai 2022	SDES	4 500,00	5 400,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22052 AUDIT	Val-Cenis	Ecole primaire	STD + Décret tertiaire	1027	08 juin 2022	SDES	4 500,00	5 400,00	2 250,00		1 125,00	1 125,00
22053 AUDIT	La-Tour-en-Maurienne	Mairie d'Hermillon	STD	1300	08 juin 2022	SDES	3 000,00	3 600,00	1 500,00		375,00	375,00
22054 AUDIT	Chindrieux	Ecole + bibliothèque	STD + Décret tertiaire	1180	20 avr 2022	SDES	4 570,00	5 484,00	2 285,00		548,00	548,00

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Annexes n° 1 à 22054

Dossiers validés		Informations générales				Synthèse financière						
Réf dossier	Commune	Nom du bâtiment	Type d'étude	Surface en m ²	Date demande	Type MOA	Coût audit HT estimé	Engagements budgétaires SDES TTC	Participation SEQUOIA (SDES)	Participation SDES	Participation autres financements	Reste à charge communal HT (*)
22042 AUDIT	Chindrieux	Salle Girard-Abry	STD + Décret tertiaire	230	20 avr 2022	SDES	3 050,00	3 660,00	1 825,00			1 525,00
22043 AUDIT	Chindrieux	Mairie	STD	600	20 avr 2022	SDES	3 000,00	3 600,00	1 500,00			1 500,00
22044 AUDIT	Chindrieux	Gymnase + boule	STD + Décret tertiaire	1200	20 avr 2022	SDES	3 700,00	4 440,00	1 850,00			1 850,00
22045 AUDIT	Chindrieux	CTM	STS	750	20 avr 2022	SDES	2 500,00	3 000,00	1 250,00			1 250,00
22046 AUDIT	Chindrieux	Poste	STS	250	20 avr 2022	SDES	2 500,00	2 040,00	850,00			850,00
22065 AUDIT	CA Grand Lac	Centre Aquatique Aqualac	STD + Décret tertiaire	3800	22 avr 2022	SDES	5 400,00	6 480,00	2 700,00			2 700,00
22067 AUDIT	CA Grand Lac	Gymnase 1 et 2 Mariloz	STD + Décret tertiaire	9000	22 avr 2022	SDES	9 000,00	10 800,00	4 500,00			4 500,00
22068 AUDIT	CA Grand Lac	Halles des sports - Gymnase 3 Mariloz	STD + Décret tertiaire	1700	22 avr 2022	SDES	4 250,00	5 100,00	2 125,00			2 125,00
22070 AUDIT	CA Grand Lac	Gymnase Garibaldi	STD + Décret tertiaire	2400	22 avr 2022	SDES	5 100,00	6 120,00	2 450,00			2 450,00
22071 AUDIT	CA Grand Lac	Bureaux Grand Lac	STD + Décret tertiaire	3130	22 avr 2022	SDES	5 200,00	6 240,00	2 600,00			2 600,00
22072 AUDIT	CA Grand Lac	Ateliers Grand Lac	STD + Décret tertiaire	7800	22 avr 2022	SDES	7 800,00	9 360,00	3 900,00			3 900,00
22073 AUDIT	CA Grand Lac	EHPAD des Grillons	STD + Décret tertiaire	5800	22 avr 2022	SDES	5 800,00	6 960,00	2 900,00			2 900,00
22074 AUDIT	CA Grand Lac	Résidence d'autonomie de Torée des Bois	STD + Décret tertiaire	4700	22 avr 2022	SDES	5 200,00	6 240,00	2 600,00			2 600,00
22075 AUDIT	CC-Vail Gulers	Pépinière d'entreprises "PRAVAZ"	STD	875	17 juin 2022	SDES	3 482,00	4 178,40				3 482,00
22076 AUDIT	Motz	Mairie + salle du conseil	STD	410	01 juil 2022	SDES	3 000,00	3 600,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
22077 AUDIT	Mercury	Ecole Jean Brunier	STD	700	01 juil 2022	SDES	2 500,00	3 000,00	1 250,00	0,00	0,00	1 250,00
22078 AUDIT	Mercury	Ecole Joseph Troillet	STD	1300	12 avr 2022	SDES	4 100,00	4 920,00	2 050,00	0,00	0,00	2 050,00
			STD	1988	12 avr 2022	SDES	4 100,00	4 920,00	2 050,00	0,00	0,00	2 050,00
Total déjà validé à ce jour (73 dossiers)							232 864,56	279 437,48	40 608,31	22 551,99	54 065,14	115 699,13

Dossier à valider		Informations générales				Synthèse financière						
Réf dossier	Commune	Nom du bâtiment	Type d'étude	Surface en m ²	Date demande	Type MOA	Coût audit HT estimé	Engagements budgétaires SDES TTC	Participation SEQUOIA (SDES)	Participation SDES	Participation autres financements	Reste à charge communal HT (*)
22079 AUDIT	Saint Paul sur Yenne	Salle des fêtes	STS	335	13/09/2022	SDES	1 729,00	2 074,80	0,00	864,50	0,00	864,50
Validé le 4 octobre 2022 (1 nouveau dossier)							1 729,00	2 074,80	0,00	864,50	0,00	864,50
Total provisoire année 2022 (74 dossiers)							234 593,56	281 512,28	40 608,31	23 456,49	54 065,14	116 463,63

2 - Audits énergétiques des bâtiments communaux sous MOA communale : participations financières 2022

Dossiers validés		Informations générales				Synthèse financière						
Réf dossier	Commune	Nom du bâtiment	Type d'étude	Surface en m ²	Date demande	Type MOA	Coût audit HT estimé	Engagements budgétaires commune TTC	Participation SEQUOIA (SDES)	Participation SDES	Participation autres financements	Reste à charge communal HT (*)
22026 AUDIT	Barby	Ecole Maternelle "Le Manège"	Calcul RT Ex	1204	15 nov 2021	COM	7 000,00	3 500,00	3 500,00			0,00
22025 AUDIT	Curienne	Auberge communale	Etude de substitution chauffage	265	25 nov 2021	COM	1 100,00	550,00	550,00			0,00
22048 AUDIT	Gréys-sur-Aix	Ecoles - Bibliothèque - Restaurant scolaire - Petite enfance - Centre omnisport - Mairie - Salle polyvalente - CTM	Schéma Directeur Immobilier		10 déc-2021	COM	55 825,00	27 912,50	27 912,50			0,00
Total déjà validé à ce jour (3 dossiers)							63 925,00	31 962,50	31 962,50	0,00	0,00	0,00

(1) Simulation Thermique Statique
(2) Simulation Thermique Dynamique
Nouveaux dossiers déjà validés
Compléments dossiers déjà validés

Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le 05/10/2022
ID: 20221004-DELIB_BS_7_1_22-DE



Envoyé en préfecture le 05/10/2022
Reçu en préfecture le 05/10/2022
Affiché le
ID : 073-257302232-20221004-DELIB_BS_7_2_22-DE

SDES, territoire d'énergie Savoie (Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Extrait

Du registre des délibérations du **bureau syndical**

Délibération n° BS 7-2-2022

Objet :

**Travaux d'éclairage public
sous maîtrise d'ouvrage
des communes :**
participations financières

Membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Présents prenant part à
la délibération : 8

Date de la convocation :

27 septembre 2022

Nota :

Le Président certifie que cette
délibération sera mise à disposition
sur le site du SDES en octobre
2022.

Séance du 4 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 4 octobre 2022 à 17 h,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du
SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale,
sous la présidence de Michel DYEN, Président.

Étaient présents : Chantal MARTIN et Béatrice SANTAIS,
Yves BERTHIER, Roger BLANC-COQUAND, Michel DYEN,
Jean-Claude RAFFIN, Serge TICHKIEWITCH et Alain
ZOCOLO.

Étaient excusés : Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER,
Serge DAL BIANCO, Christian RAUCAZ et Jean-Marc VIAL.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents ayant pris part à la délibération :

- ▶ ***D'approuver les 4 dossiers notés « validés le 4 octobre 2022 » et affichés dans le tableau annexé à la présente délibération ;***
- ▶ ***D'autoriser les engagements budgétaires des 4 nouveaux dossiers sur la base des montants maximum mentionnés dans le tableau financier annexé à la présente délibération, soit une participation financière maximum globale de 36 930 € ;***
- ▶ ***De donner délégation à Monsieur le Président pour notifier la participation financière du SDES aux maîtres d'ouvrages concernés.***

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES,
Michel DYEN



Annexe délibération BS 7-2-2022

Travaux d'éclairage public sous maîtrise d'ouvrage des communes : participations financières 2022

Réf dossier	Dossiers validés			Suivi du dossier		Synthèse des montants en €				Matériels éligibles		
	Commune	Localisation des travaux	Date de réception dossier	Complet le	Montant travaux (HT)	Montant travaux éligibles (HT)	Montant participation SDES	Luminaires	Horloges astronomiques	Luminaires solaires		
2022-01	Les Chapelles	Chef-Lieu	27 janv 2022	14 févr 2022	24 154	20 880	4 160	14	0	2		
2022-03	La Bathie	Divers secteurs	10 févr 2022	15 févr 2022	18 865	15 575	2 315	35	0	0		
2022-04	Crest-Voland	Cheminement piéton intervillage	13 janv 2022	21 févr 2022	32 901	27 166	3 355	17	0	0		
2021-25	Arvillard	Rue de La Chavanne	23 juin 2021	30 mars 2022	6205	6205	3865	17	0	0		
22002TVXEP	Saint-Genix-les-Villages	Divers secteurs sur St Genix sur Gulers et Saint Maurice de Rotherens	27 janv 2022	04 mars 2022	52875	51745	10205	108				
22007TVXEP	Montmélan	Chemin de l'île	12 févr 2022	23 mars 2022	2085,3	2085,3	660	3				
22008TVXEP	Montmélan	Avenue de la Gare	14 févr 2022	23 mars 2022	11326,5	11326,5	3750	15				
22009TVXEP	Saint-Alban-de-Montbel	Divers secteurs	30 mars 2022	30 mars 2022	4360	4360	1815		11			
22005TVXEP	Saint-Vital	Roule des Forges, Grand Champ, RD201	11 mars 2022	04 mai 2022	8316,76	7520,46	3025	13	2			
22006TVXEP	Grignon	Divers secteurs	11 mars 2022	04 mai 2022	10573,08	9299	1370	20				
22010TVXEP	Challes-Les-Eaux	Rue du Grand Barberaz, Rues des docteurs Vincent et Rochefelle	23 mars 2022	28 avr 2022	272412,96	12672	2890	12				
22011TVXEP	Cognin	Quartier Pont Neuf et minoterie, du Pont Vieux, rue de la Paix et rue des Ecoles	02 mai 2022	04 mai 2022	31455,22	19480	4645	21				
22012TVXEP	Challes-Les-Eaux	Abords Lycée Hotelier et Médiathèque, Rue du Grand Barberaz	02 mai 2022	04 mai 2022	7980	7980	1950	10				
22013TVXEP	Saint-Jean-d'Arves	Secteurs La Châl - La Tour	16 mai 2022	16 mai 2022	25856	19800	2500	10				
22014TVXEP	Jacob-Bellecombelle	Divers secteurs	16 mai 2022	09 juin 2022	141176,74	115556	31030	201				
22015TVXEP	Alguebelle-le-Lac	Divers secteurs	18 mai 2022	20 juin 2022	6045	2340	990		6			
22018TVXEP	CA Gd Chambéry	Divers secteurs	29 juin 2022	11 juillet 2022	100233	86838	13038,4	182				
22019TVXEP	Saint-Pancrace	Route de Crêt Chanton aux Bottières	11 mai 2022	04 juillet 2022	7200	5805	1320					
22020TVXEP	Apremont	Divers secteurs	08 mai 2022	07 juillet 2022	56874,48	29859,3	20655	103	21			
22021TVXEP	Champ-Laurent	Divers secteurs	20 mai 2022	06 juillet 2022	10896,32	8416	4060	18				
22022TVXEP	CCHMV	Pôle industriel du Fréjus	13 juillet 2022	21 juillet 2022	862180	27900	4022,8	26				
22023TVXEP	Chignin	Divers secteurs	19 juillet 2022	21 juillet 2022	89914	89914	15200	85				
Total déjà validé à ce jour (22 dossiers)					1 783 685	582 723	136 821	910	40			
Compléments validés												
Réf dossier	Commune	Localisation des travaux	Date de réception dossier	Complet le	Montant travaux (HT)	Montant travaux éligibles (HT)	Montant participation SDES	Luminaires	Horloges astronomiques	Luminaires solaires		
2021-36a	Bellecombe-en-Bauges	35 luminaires supplémentaires (projet initial validé le 24/11/21)	28 janv 2022	28 janv 2022	67 580	15 400	6 550	35	0	0		
22005TVXEPa	Saint-Vital	Complément CEE (projet initial validé le 24/05/2022)	11 mars 2022	31 août 2022	8 317	7 520	390					
Total déjà validé à ce jour (2 compléments)					75 897	22 920	6 940	35	0	0		

Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

ID: 073-257302232-20221004-DELIB-BS 7 2 22-DE

Dossiers à valider		Suivi du dossier		Synthèse des montants en €			Matériels éligibles			
Réf dossier	Commune	Localisation des travaux	Date de réception dossier	Complet le	Montant travaux (HT)	Montant travaux éligibles (HT)	Montant participation SDES	Luminaire	Horloges astronomiques	Luminaire solaire
22028TVXEP	Drumettaz-Clarafond	Divers secteurs	15 sept 2022	20 sept 2022	28 310	25 855	9 715	47		
22017TVXEP	Veirrens-Avey	Divers secteurs	24 juin 2022	22 sept 2022	5 433	5 114	2 695	11		
22027TVXEP	Le Montcel	Divers secteurs	09 sept 2022	22 sept 2022	35 723	23 474	10 720	53		
22016TVXEP	Saint-Béron	Divers secteurs	22 juin 2022	20 juil 2022	42 215	38 845	13 800	75		
Validés le 04 octobre 2022 (4 nouveaux dossiers)					111 661	93 288	36 930	186	0	0
Total provisoire année 2022					1 971 264	698 931	180 691	1 131	40	5
Nouveaux dossiers déjà validés										
Compléments dossiers déjà validés										



Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

ID : 073-257302232-20221004-DELIB_BS732022-DE

SDES, territoire d'énergie Savoie
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Extrait

Du registre des délibérations du **bureau syndical**

Délibération n° BS 7-3-2022

Objet :

**Travaux d'enfouissement
de réseaux sous maîtrise
d'ouvrage du SDES :
programme provisoire 2022**

Membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Présents prenant part à
la délibération : 8

Date de la convocation :

27 septembre 2022

Nota :

Le Président certifie que cette
délibération sera mise à disposition
sur le site du SDES en octobre
2022.

Séance du 4 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 4 octobre 2022 à 17 h,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du
SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale,
sous la présidence de Michel DYEN, Président.

Étaient présents : Chantal MARTIN et Béatrice SANTAIS,
Yves BERTHIER, Roger BLANC-COQUAND, Michel DYEN,
Jean-Claude RAFFIN, Serge TICHKIEWITCH et Alain
ZOCCOLO.

Étaient excusés : Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER,
Serge DAL BIANCO, Christian RAUCAZ et Jean-Marc VIAL.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents ayant pris part à la délibération :

- ▶ **D'approuver les quatre nouveaux dossiers et deux compléments listés dans le tableau financier prévisionnel annexé à la présente délibération ;**
- ▶ **D'autoriser Monsieur le Président à signer avec chaque commune concernée les conventions spécifiques à chaque opération avec chaque collectivité concernée, à savoir soit la convention financière, soit la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public et/ou le génie civil des réseaux de télécommunication valant convention financière ;**
- ▶ **D'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants respectifs éventuels associés aux conventions précitées, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des travaux afférents ;**
- ▶ **D'autoriser les engagements budgétaires des quatre nouvelles opérations concernées par la présente délibération, ainsi que les engagements budgétaires complémentaires des deux opérations sur la base des montants maximum mentionnés dans le tableau financier prévisionnel annexé à la présente délibération étant précisé que le montant définitif des dépenses correspondra à la réalité des prestations et travaux réalisés ;**
- ▶ **D'autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations, à prendre toutes décisions concernant l'attribution, l'exécution et la signature des marchés afférents, ainsi qu'à signer les avenants de transfert de contrats d'études et/ou de travaux pour les dossiers concernés, et ce dans la limite maximale des montants estimatifs indiqués dans le tableau financier prévisionnel annexé à la présente délibération.**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES,
Michel-DYEN

Travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES - Programme provisoire 2022

Commune	Secteur des travaux	INSEE	Type MOA	N° Opération	Coûts liés à l'opération						Participation SDES	Répartition financière totale en €				
					Montant HT			TVA				Montant TTC		Commune		SDES
					Réseau DP (1)	Eclairage public	Télécoms	Réseau DP (2)	Eclairage public (3) Télécoms (4)	Travaux + Prestations		Total général	Frais de MOA : 3%	Participation aux travaux TTC	TVA récupérée	Participation aux travaux HT
BELLECOMBE-EN-BAUGES	Secteur Bellecombe entité aval	73 036	SDES	22001	45 122	10 589	18 875	9 024	5 093	89 503	92 168	250	2 685	53 891	9 024	29 273
GRAND-AGUEBLANCHE	Hameau des Emples - Tranche 1	73 003	Gipmt Cmides	22006	71 309	-	-	14 262	-	85 571	88 138	-	2 587	31 091	14 262	42 766
LANDRY	Hameau du Parchet	73 142	SDES	21072	71 922	26 690	32 528	14 384	11 844	157 369	162 090	750	4 721	99 252	14 384	48 453
NOTRE-DAME-DES-MILLIERES	Secteur Moutonnat RD925	73 188	SDES	22002	7 106	-	-	1 421	-	8 527	8 783	-	266	3 098	1 421	4 264
PLAGNE-TARENTAISE (LA)	Secteur Valézan partie basse	73 150	Gipmt Cmides	21064	166 198	56 609	83 065	37 240	27 935	391 047	402 778	2 250	11 731	251 739	37 240	113 799
SAINTE-BERON	Hameau du Bernard	73 228	SDES	21052	144 665	27 913	54 628	28 933	16 508	272 646	280 825	1 750	8 179	160 660	28 933	91 232
ATON	Le Villard partie haute	73 007	SDES	22019	102 404	25 062	34 482	20 461	11 909	194 337	200 167	1 500	5 830	112 739	20 461	66 948
CHATELARD (LE)	Entité Bourg Est	73 081	SDES	22013	118 622	42 985	43 181	23 724	17 233	245 747	253 119	2 500	7 372	150 303	23 724	79 091
FONTCOUVERTE-LA-TOUSSURE	La Rochotte tranche 1	73 116	Gipmt Cmides	20045	174 380	38 378	96 771	34 876	27 030	371 436	382 579	-	11 143	245 962	34 876	101 740
JARRIER	Secteurs Notre Dame, Bormat et Varcinlières - Tranche 1	73 138	Gipmt Cmides	22016	100 881	23 176	62 620	20 176	17 159	224 012	230 733	1 000	6 720	149 028	20 176	61 528
MOTTE-SERVOLEUX (LA)	Clos des Petites et rue Richard	73 179	SDES	22009	99 424	30 469	59 344	19 685	17 863	225 896	232 662	-	6 777	146 123	19 685	66 855
MOUTIERS	Faubourg de la Madeleine	73 181	SDES	22010	31 525	-	-	6 305	2 724	54 173	55 798	-	1 625	30 578	6 305	18 915
SAINTE-REINE	Epermy RD911	73 277	Gipmt Cmides	22020	33 828	-	-	6 766	-	40 594	41 811	-	1 218	14 749	6 766	20 297
SEEZ	Carefour rue des Pierres Blanches / RD 1080	73 285	SDES	22014	43 021	5 759	8 486	8 604	2 849	68 719	70 761	250	2 062	36 114	8 604	26 083
ENTRELACS	Rue Joseph Michaud et du 17 octobre	73 010	Gipmt Cmides	22030	66 811	74 843	30 464	13 362	21 061	206 541	212 738	605	6 195	158 654	13 362	40 691
FRETERIVE	Chemin des Pilettes	73 120	Gipmt Cmides	21054	46 238	-	-	9 246	-	55 486	57 150	-	1 665	20 160	9 246	27 743
MERY	Rue des Exorlèis	73 155	Gipmt Cmides	22031	46 084	-	-	9 217	-	55 301	56 860	-	1 659	20 033	9 217	27 650
MANCES	Les Gollèis	73 184	SDES	22027	138 469	15 176	69 591	27 694	16 951	267 871	275 807	250	8 036	168 729	27 694	79 485
PEISEY-MANCROIX	Route de la Tannerie	73 197	SDES	21093	53 488	15 971	30 715	10 698	9 337	120 210	123 817	750	3 606	80 276	10 698	32 843
QUEIGE	Molléssoulaz et secteur G & e	73 211	SDES	21076	143 761	-	-	28 752	18 901	265 922	294 500	-	8 578	174 767	28 752	26 792
SEEZ	Secteur RD 1080, route du Petit Saint Bernard	73 285	Gipmt Cmides	22012	101 613	-	-	20 323	14 844	210 998	217 327	-	6 330	140 500	20 323	20 323
UGINE	Avenue de Surlib	73 300	Gipmt Cmides	22029	151 964	-	-	30 393	-	182 357	187 828	-	5 471	71 453	30 393	30 393
AIME-LA-PLAGNE	Secteur Granier	73 006	SDES	22036	69 782	-	-	13 956	-	83 738	86 250	-	2 512	30 425	13 956	13 956
BALME (LA)	Secteur la Combe 2022	73 028	SDES	22008	104 154	29 807	33 865	20 831	12 734	201 391	207 433	1 250	6 042	119 050	20 831	20 831
DOUCY-EN-BAUGES	Secteur le Villard tranche 2	73 101	SDES	22023	19 229	9 811	34 758	3 946	6 914	76 557	78 654	-	2 297	63 471	3 946	3 946
MOTTE-SERVOLEUX (LA)	RD 1504	73 179	SDES	22037	53 196	7 594	12 167	10 639	3 952	87 549	90 176	-	2 626	51 639	10 639	10 639
LECHERE (LA)	Rue des Anceias	73 187	SDES	22038	101 397	41 691	32 173	20 279	14 813	210 553	216 870	2 500	6 317	129 352	20 279	20 279
PLANVAISE	Route de Plan Bois	73 200	SDES	22039	94 377	32 876	62 087	18 975	18 993	227 208	234 024	500	6 816	152 173	18 975	18 975
SAINTE-OURS	Route des Crêts	73 285	Gipmt Cmides	22041	76 115	15 066	42 392	15 223	11 492	160 289	165 097	-	4 809	103 510	15 223	15 223
SAINTE-ALBAN-LEYSSE	Rue du Granier	73 222	SDES	22045	58 359	40 682	14 477	11 072	11 032	136 222	140 208	2 000	4 087	90 321	11 072	11 072
SAINTE-CASSIN	Secteur Oratoire	73 228	SDES	22042	46 545	14 656	35 097	9 309	9 951	115 558	119 025	-	3 467	78 539	9 309	9 309
SAINTE-FRANC	Les Farneux	73 233	SDES	22044	45 265	-	-	9 053	6 196	91 491	94 236	-	2 745	58 024	9 053	9 053

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

ID : 073-257302232-20221004-DELIB BS732022-DE

Travaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES - Programme provisoire 2022

Commune	Secteur des travaux	INSEE	Type MOA	N° Opération	Coûts liés à l'opération						Répartition financière totale en €						
					Montant HT			TVA			Montant TTC	Participation SDES	Commune			SDES	
					Réseau DP (1)	Eclairage public	Télécoms	Réseau DP (2)	Eclairage public (3) Télécoms (4)	Travaux + Prestations			Participation aux travaux TTC	Frans de NOA - 3%	TVA récupérée	Participation aux travaux HT	
Total général																	
SAINT-MARCEL	Rue du Ruisseau	73 353	TRANS TE TRVX	22046	15 244	-	-	3 049	-	-	19 293	18 841	549	6 646	3 049	9 146	
VAL-D'ARC	Randons Pont de l'Arc	73 212	SDES	22047	40 700	-	-	8 140	-	-	48 840	50 305	1 465	17 745	8 140	24 420	
BARBY	Impasse des Terrailleurs	73 030	SDES	22048	18 533	-	-	3 707	9 053	-	33 103	34 086	993	17 320	3 707	13 070	
BEAUFORT-SUR-DORON	Secteur chemins de la Cascade et du Moulin (Complément au projet initial présenté au BS du 12/02/2020)	73 034	Gipmi Cmdes	19031	34 020	-	-	19 738	-	-	73 277	75 476	2 198	51 650	6 804	17 022	
CHAMBERY	JACOB-BELLECOMBETTE / CHAMBERY : Secteur rue Sacret Roxel et Chambéry (Complément au projet initial présenté au BS du 10/03/2020)	73 065	SDES	19041	39 518	-	-	7 904	17 143	-	65 109	65 002	1 893	37 150	7 904	19 941	
MONTHION	Secteur RD025 (Complément au projet initial présenté au BS du 12/02/2019)	73 170	SDES	19007	1 670	-	-	334	2 000	-	14 004	14 424	420	13 088	334	1 002	
RUFFIEUX	Secteur Impasse Rochelle d'en Haut (Complément au projet initial présenté au BS du 03/09/2020)	73 218	SDES	20019	4 242	-	-	848	-	-	5 090	5 243	153	1 849	848	2 545	
CHAMBERY	Secteur Rue Marceau (Complément au projet initial présenté au CS du 17/12/2019)	73 065	SDES	19068	5 225	-	-	3 702	3 702	-	18 276	19 824	548	5 596	1 045	12 183	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Secteur Montée du Mollard (Complément au projet initial présenté au BS du 19/10/2016)	73 103	Gipmi Cmdes	18518	-	-	-	-	-	-	-	-	165	-	-	165	
QUEIGNE	Secteur Grande neuve (Complément au projet initial présenté au BS du 09/09/2019)	73 211	SDES	19058	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000	-	-	-	
AIK-LES-BAINS	Secteur Place Luffin (Complément au projet initial présenté au BS du 20/07/2019)	73 068	SDES	19038	28 881	-	-	5 776	9 912	-	51 256	52 704	1 538	26 300	5 776	20 718	
CRUET	Secteur rue Marquis Canten, chemin du Puy (Complément au projet initial présenté au CS du 17/12/2019)	73 096	SDES	19074	2 185	-	-	437	2 437	-	6 521	6 716	196	4 968	437	1 311	
SEEZ	Secteur Villard Orasus, rue des Pierres Blanches BT HTA (Complément au projet initial présenté au BS du 19/07/2021)	73 285	Gipmi Cmdes	21004	52 436	-	-	10 467	-	-	62 923	64 810	1 880	20 164	10 467	34 159	
COGNIN	Secteur rue Piazance (Complément au projet initial présenté au BS du 10 mars 2020)	73 087	SDES	20006	-	-	-	-	-	-	-	-	750	-	-	750	
COMPOTE (LA)	Secteur Chef-lieu (Complément au projet initial présenté au BS du 10 mars 2020)	73 090	SDES	20013	19 500	-	-	3 900	-	-	23 400	24 102	702	8 502	3 900	11 700	
GILLY-SUR-ISERE	Secteur rue des Chênes (Complément au projet initial présenté au BS du 21 mai 2021)	73 124	SDES	16028	1 500	-	-	300	1 500	-	3 600	3 708	108	2 508	300	900	
TRESSERVE	Secteur rue de Bailetonne (Complément au projet initial présenté au BS du 24 juin 2020)	73 300	SDES	19043	16 500	-	-	3 300	1 500	-	21 600	22 248	648	10 848	3 300	-	
CHAMBERY	Secteur Rue Roberty (Complément au projet initial présenté au CS du 17/12/2019)	73 065	SDES	19078	-	-	-	-	15 700	-	18 840	19 405	565	18 545	-	-	
DESERTS (LES)	Secteur RD 206A (Complément au projet initial présenté au CS du 27 05 2019)	73 098	SDES	19014	3 695	-	-	737	2 130	-	10 123	10 427	304	6 742	737	-	
Total déjà validés à ce jour (15 opérations + 16 compléments) :					2 930 095	621 264	1 179 925	586 019	300 159	5 677 061	5 847 373	21 700	170 312	3 445 204	586 019		
VILLARD-LEGER	Secteur Villard Mouglin, allée des Grands Jardins	73 315	Gipmi Cmdes	22049	28 857	-	-	5 971	20 973	-	82 869	85 458	2 489	60 573	5 971	-	
THOIRY	RD 206 - Tranche 1	73 293	SDES	22051	42 135	-	-	8 427	19 951	-	95 714	98 585	2 871	64 877	8 427	-	
ESSERTS-BLAY	Mairie Eglise	73 110	SDES	21061	160 754	-	-	32 151	72 960	-	354 688	363 329	10 641	236 002	32 151	-	
YENNE	Rue de la Curiaz	73 330	SDES	22050	95 625	-	-	19 125	48 192	-	225 119	231 873	6 754	148 673	19 125	-	
Validées le 4 octobre 2022 (4 nouvelles opérations) :					328 370	141 631	162 075	65 674	60 741	738 491	781 245	4 750	22 755	510 125	65 674		

Envoyé en préfecture le 18/10/2022

Reçu en préfecture le 18/10/2022

Publié le

ID : 073-257302232-20221004-DELIB BS732022-DE

I ravaux d'enfouissement de réseaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES - Programme provisoire 2022


Commune	Secteur des travaux	INSEE	Type MOA	N° Opération	Coûts liés à l'opération						Participation SDES	Répartition financière totale en €				
					Montant HT		TVA		Montant TTC			Commune			SDES	
					Réseau DP (1)	Eclairage public	Télécoms	Réseau DP (2)	Eclairage public (3) Télécoms (4)	Travaux + Prestations		Total général	Frais de MOA - 3%	Participation aux travaux TTC	TVA récupérée	Participation aux travaux HT
CHAMBERY	Rue Marceau (Complément au projet initial présenté au CS du 17 12 2019)	73 065	SDES	19068	-	-	-	-	-	-	-	180	-	-	-	180
VAL-CENIS	Erasmus, rue des Diligences (Complément au projet initial présenté au BS du 10 03 2020)	73 290	Gipmi Cnides	20014	19 484	50 832	31 087	3 893	16 384	16 384	121 659	125 309	3 650	111 708	3 893	9 708
Validés le 4 octobre 2022 (2 compléments à projet initial) :					19 484	50 832	31 087	3 893	16 384	121 659	125 309	180	3 650	111 708	3 893	9 888
Total travaux année 2022					3 277 920	813 727	1 372 688	655 898	437 283	6 557 212	6 753 928	26 630	196 716	4 066 857	655 566	2 031 465

(1) RESEAU DP : Réseau de distribution public d'électricité
 (2) TVA traitée via la DGFIP (affectation financière au service de l'éclairage public central de concession)
 (3) TVA éclairage public récupérée par la commune par le biais du FCVA au taux actuel en vigueur.
 (4) TVA génie civil telecom non récupérable

35	Nouvelles opérations déjà validées	4	Nouvelles opérations à valider
16	Compléments d'opérations déjà validés	2	Compléments d'opérations à valider
51		6	

39	57
18	

Opérations nouvelles et compléments validés en 2022

Envoyé en préfecture le 18/10/2022
 Reçu en préfecture le 18/10/2022
 Publié le 
 ID : 073-257302232-20221004-DELIB_BS732022-DE



Envoyé en préfecture le 05/10/2022

Reçu en préfecture le 05/10/2022

Affiché le

ID : 073-257302232-20221004-DELIB_BS_7_4_22-DE

SDES, territoire d'énergie Savoie
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Extrait

Du registre des délibérations du **bureau syndical**

Délibération n° BS 7-4-2022

Objet :

**Contrôles techniques
d'ouvrages** : attribution de
l'accord-cadre – lot B

Membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Présents prenant part à
la délibération : 8

Date de la convocation :

27 septembre 2022

Nota :

Le Président certifie que cette
délibération sera mise à disposition
sur le site du SDES en octobre
2022.

Séance du 4 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 4 octobre 2022 à 17 h,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni au siège social du
SDES à la Motte-Servolex (73), après convocation légale,
sous la présidence de Michel DYEN, Président.

Étaient présents : Chantal MARTIN et Béatrice SANTAIS,
Yves BERTHIER, Roger BLANC-COQUAND, Michel DYEN,
Jean-Claude RAFFIN, Serge TICHKIEWITCH et Alain
ZOCOLO.

Étaient excusés : Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER,
Serge DAL BIANCO, Christian RAUCAZ et Jean-Marc VIAL.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le bureau syndical, après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents ayant pris part à la délibération :

- ▶ **D'attribuer l'accord-cadre pour la réalisation de contrôles, référencé SDES 2022-001, lot-B, au candidat suivant : APAVE SUDEUROPE**
- ▶ **D'autoriser Monsieur le Président à signer l'accord-cadre avec l'entreprise précitée et mentionnée dans le rapport d'analyse des offres joint à la présente délibération ;**
- ▶ **De donner délégation à Monsieur le Président pour exécuter ledit accord-cadre et prendre toutes les décisions concernant son exécution : émission de bons de commandes, certificats de paiement...**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,
Le Président du SDES,
Michel DYEN

Rapport d'analyse des offres

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)

SDES, Territoire d'Énergie Savoie
Bâtiment le 3D - 81 rue de la petite Eau
73290 - LA MOTTE SERVOLEX

B - Objet de la consultation

Accord cadre pour la réalisation de missions de contrôles

Lot B - Contrôle des opérations de rénovation des bâtiments dans le cadre du dispositif CEE

Nota : La présente consultation fait suite à une première consultation publiée le 17 mai 2022 puis déclarée sans suite pour le lot B uniquement. Les lots A et C sont déjà attribués et notifiés.

Référence SDES 2022-001

Le présent accord-cadre est un marché de prestations intellectuelles, passé selon la procédure adaptée en application de l'article R2123-1 1° du code de la commande publique.

L'ensemble contractuel se compose :

- ▶ D'un accord-cadre multi-attributaires pour la réalisation de contrôles,
- ▶ De bons de commande passés en application de l'accord-cadre.

A titre indicatif et estimatif, pour les 12 mois à venir, le besoin pour le lot B est estimé actuellement à une trentaine de contrôles annuels sur lieux d'opérations. Aussi le montant annuel estimé de l'accord cadre pour les 3 lots est compris entre 30 k€ HT et 150 k€ HT.

Le présent accord-cadre est prévu pour une durée de 12 mois, à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit trois fois par trois reconductions tacites d'une durée de 12 mois chacune.

Le présent accord-cadre est établi sans montant minimum et avec un montant maximum de commande inférieur à 215 000 € HT, sans préjudice de sa durée effective.

Objet principal

71356100-9- Services de contrôle technique

Objet par lot

Lot B : 71631300-3 - Services de contrôle technique de bâtiments

Les prestations font l'objet d'un accord-cadre limité à un titulaire pour chacun des lots et ce conformément aux dispositions des articles R 2162-1 et suivants du code de la commande publique.

C - Déroulement de la consultation

■ Avis d'appel public à la concurrence :

Document envoyé à la publication le 2 août 2022.

Il a fait l'objet d'une publication à la Vie Nouvelle le 2 août 2022.

Publication sur le profil d'acheteur <https://www.marches-publics.info/accueil.htm>

■ Date et heure limites de réception des plis : le 22 septembre 2022 à 12h

Délai de validité des offres : 90 jours

Régularisation du dossier de candidature : NON OU OUI

Demande de régularisation des offres : NON OU OUI

D - Examen et admission des candidatures

Nombre de plis et candidatures reçus : 1

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	APAVE SUDEUROPE PARC D'ACTIVIES ALPESPACE - 497 Avenue Léonard de Vinci - 73800 SAINTE HELENE DU LAC Siège social : APAVE SUDEUROPE SAS 8 rue Jean Jacques Vernazza - Zac Saumaty Séon - CS 60193 -13322 MARSEILLE Cedex 16 - sophie.chaput@apave.com -Tél : 04 79 68 66 20 - Fax : 04 79 68 66 21 - SIRET 518 720 925 00032

Après avoir pris connaissance des candidatures, il est proposé d'admettre la candidature reçue.

E - Analyse des offres

Rappel des critères d'analyse des offres et de leur pondération :

- ▶ Valeur technique (60%),
- ▶ Prix des prestations (40%).

Les deux critères listés ci-dessus sont appréciés sur la base du mémoire technique décrit à l'article 2.1 du Règlement de Consultation ainsi que sur la base des prix unitaires et forfaitaires précisés par chaque soumissionnaire dans le BPU spécifique à chacun des lots.

Chaque offre reçoit une note globale comprise entre 0 et 100.

Pour chacun des lots, le candidat placé en tête du classement, sous réserve qu'il obtienne une note globale égale ou supérieure à 70/100, est désigné titulaire de l'accord-cadre pour le lot considéré.

L'application des critères donne les résultats et classement suivants :

Lot B :

Nom du candidat	Prix des prestations 40%	Valeur technique 60%	Note globale sur 100	Classement
APAVE SUDEUROPE	40,00	49,00	89,00	1

F - Proposition d'attribution

Au regard de la notation et du classement des offres opérés ci-dessus, et conformément à l'article 2.3 du Règlement de Consultation, il est proposé au Bureau syndical :

- ▶ D'attribuer l'accord-cadre au soumissionnaire suivant :

Lot B : APAVE SUDEUROPE

Motif du choix de l'offre proposée :

Offre placée en tête du classement et ayant obtenu une note globale supérieure ou égale à 70/100.

Signature du responsable du service chargé de l'analyse

A La Motte-Servolex, le 4 octobre 2022